

Le MAG³ Bourguisan

Bulletin d'information et de communication de la Municipalité

Septembre 2017

N°19



TRAVAUX du CARREFOUR D'ARGENTAL

Les travaux de sécurisation du carrefour d'Argental (entre la RD 1082 et la Voie communale n° 2) sont terminés.

Ce chantier important nécessitant des techniques modernes a été mis en œuvre par des entreprises spécialisées. Un système de pieux, enfoncés dans le rocher à 9 m de profondeur et de clous horizontaux arrimés, a permis de construire un mur pour soutenir la plateforme, qui élargit la voie communale et assure, désormais, un accès sécurisé aux véhicules accédant à la RD 1082.

De plus, deux arrêts du TIL, descendant et montant, sont aménagés.

Le coût de cette opération est partagé entre le conseil départemental et la commune de Bourg-Argental.

Dossiers

■ ... BUDGET 2017

Les 5 axes fort

■ ... FIBRE OPTIQUE

Déploiement en cours

■ ... DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

L'Espace Dôme nous reçoit...



Chers Bourguisans,
Chères Bourguisanes,

Le Mag Bourguisan, proposé par le comité de rédaction, est le reflet, à chaque parution, d'un important travail de recensement des informations et des photographies illustrant de nombreux articles rédigés, pour l'essentiel, par les élus eux-mêmes.

Je voulais les remercier tous pour leur patience et leur temps à la fois considérables mais nécessaires, pour mettre en avant les différents travaux réalisés par nos services ou les entreprises missionnées, et les animations et activités proposées soit par la municipalité, soit par les associations de la localité.

Ce début d'année 2017 a été marqué par la livraison d'importants chantiers, notamment celui de la sécurisation du carrefour dit d'Argental, à l'intersection de la route départementale n°1082 et de la voie communale n°2. Celui de l'avenue de la Résistance s'est achevé au printemps, après une intervention tout à la fois complexe et complète : remplacement de tous les réseaux humides vétustes, enfouissement des réseaux secs, renouvellement du tapis roulant, des bordures, de la signalisation, et du marquage au sol.

La commercialisation du nouveau lotissement Sous L'Ogelière se poursuit et, comme vous le constatez, les travaux de construction permettent de maintenir, voire d'accueillir, des familles nouvelles. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Cet engouement pour des parcelles à bâtir ne nous fait pas perdre, pour autant, l'objectif d'encourager et d'accompagner la création de programmes collectifs neufs, en centre-ville. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous étudions, en plus de la sécurisation des circulations sur le quartier, la réalisation d'une opération immobilière à l'intersection de l'avenue de la Résistance et de la rue du Docteur Guyotat, aidés en cela par plusieurs cessions, toutes réalisées à titre amiable, entre différents propriétaires et l'EPORA, l'opérateur foncier à destination des collectivités.

D'ici la fin de l'année, nous aurons l'occasion d'organiser une ou plusieurs réunions publiques afin de vous présenter les projets d'aménagement qui concernent plus spécifiquement le centre-bourg.

Enfin, si la période estivale encourage la pratique de la baignade, elle a aussi posé, de manière critique, la question de l'approvisionnement en eau, notamment de nos hameaux. L'adduction en eau potable devient, chaque jour, pour le maintien de notre agriculture et de nos activités économiques, une nécessité. La municipalité en a pleinement conscience et œuvre en ce sens, à la fois par l'élaboration des documents techniques nécessaires à l'octroi de subvention, mais aussi de manière opérationnelle, en lien avec plusieurs communes voisines, afin de programmer, dans les prochains mois, un plan pluriannuel d'investissements et la réalisation de l'extension du réseau qui répondent aux attentes légitimes exprimées en ce sens.

Bonne fin d'été à toutes et à tous,

Le Maire,

Stéphane HEYRAUD

*Président de la Communauté de Communes des Monts du Pilat
Conseiller Régional Auvergne Rhône-Alpes*

ÉDITO

Dossier Finances

Budget 2017 de la commune

Le vote du budget est un acte politique fort de la vie locale. Il détermine les moyens financiers dont dispose la commune au cours de l'exercice. Il permet au Maire et à l'équipe municipale de mettre en œuvre le programme d'actions établi.

Le budget 2017 s'inscrit, cette année encore, dans une conjoncture particulière avec la baisse des dotations versées par l'Etat et une diminution des aides financières de la part de partenaires institutionnels.

Afin de maintenir une politique d'investissement dynamique et de préserver la qualité des services qu'elle offre aux Bourguisans, la Ville doit faire preuve d'inventivité et de prudence.

Le budget communal 2017 a été approuvé par le Conseil Municipal le 27 mars 2017 à la suite d'un processus de discussions et d'échanges entre élus lors des différentes commissions, thématiques ou plénières. Il s'emploie à résoudre la délicate équation de la fiscalité, du faible recours à l'emprunt, de la baisse des dotations et du maintien de la qualité des services de proximité, tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie.

5 AXES FORTS CARACTÉRISENT CE BUDGET 2017

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Maîtrise des dépenses de fonctionnement, y compris les charges de personnel

VIE ASSOCIATIVE LOCALE

Poursuite du soutien à la vie associative locale

TAUX DE FISCALITÉ

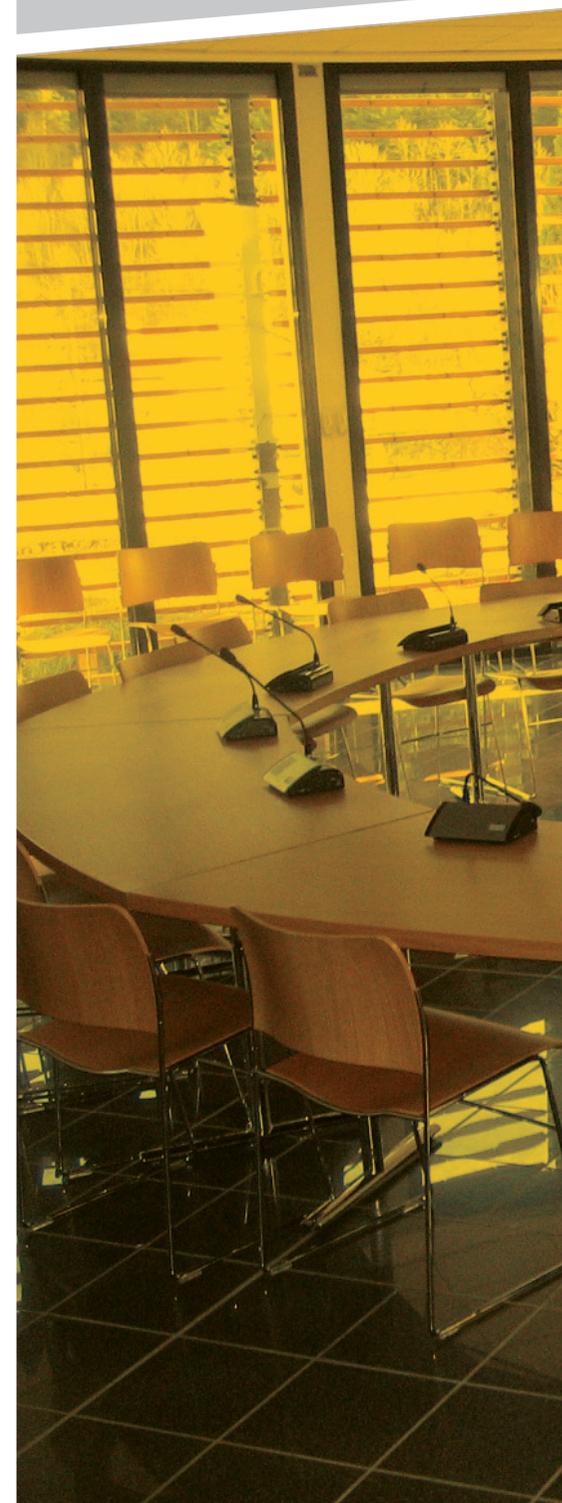
Maintien des taux de la fiscalité (pour la 8^{ème} année consécutive et malgré la faible augmentation des bases locatives prévue dans la loi de finances 2017)

INVESTISSEMENT MESURÉ

Priorité est donnée à une politique d'investissement mesurée et à la préservation du patrimoine communal mis à disposition de la population

DÉSENDETTEMENT DE LA COMMUNE

Faible recours à l'emprunt pour réduire l'encours de la dette



Budget 2017

Le budget communal, divisé en 2 parties, traduit en chiffre les grandes orientations du Conseil Municipal :

LA SECTION D'INVESTISSEMENT S'ÉQUILIBRE À 1 070 000 €

Elle représente le programme d'équipements et leurs financements.

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Autofinancement de la section de fonctionnement	435 100 €
Fonds de compensation de la TVA	728 000 €
Produits de cession	130 000 €
Emprunt	200 000 €
Concours financiers divers (subventions)	69 900 €

LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

En plus des travaux en régie, c'est-à-dire les travaux qui embellissent le patrimoine communal et qui sont réalisés par nos services techniques, estimés à 100 000 € pour 2017, ce sont près de 475 000 € de travaux qui sont inscrits au budget principal cette année :



190 000 €

Voirie

Carrefour d'Argental (2^{ème} tranche), Zone de loisirs des Rivets, Adressage des rues, Route de La Faurie, Chemin Sous l'Ogelière, etc



56 000 €

Groupe scolaire publique

Réfection de deux salles de classe et changement de menuiseries extérieures



77 800 €

Locaux associatifs

Maison des associations, vestiaires du terrain de football, local et terrain de pétanque



72 200 €

Autres bâtiments et équipements communaux

Accessibilité, extension du columbarium, création d'un auvent au Centre Technique Municipal, amélioration du chauffage de la mairie.



37 000 €

Matériel et équipements nouveaux

Acquisition de divers matériels techniques, véhicule, matériel informatique, mobilier.



41 300 €

Cadre de vie/embellissement

Études pour l'aménagement du Centre-Bourg et déploiement de la fibre Très Haut Débit.



CE QU'IL FAUT RETENIR

BAISSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

-16%

C'est le pourcentage de diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement attribuée à la commune, par l'Etat, et ce depuis 2013.

PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS

0%

Ce qui correspond à la volonté politique de la municipalité de ne pas augmenter la fiscalité pour l'année 2017 au regard de la capacité d'investissement encore suffisante pour mener à bien des projets essentiels. Dans un contexte économique difficile, les élus souhaitent avant tout limiter au maximum la pression fiscale des ménages.

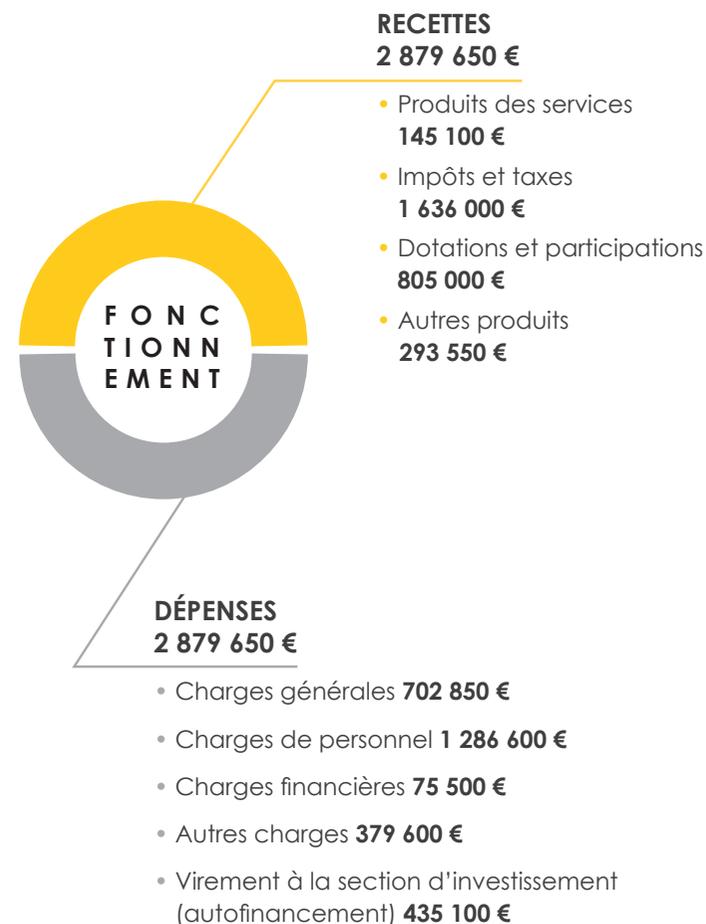
TAUX D'AUTOFINANCEMENT

41%

Le taux d'autofinancement permet à la commune de financer ses projets en limitant le recours à l'emprunt et en s'appuyant sur les excédents de fonctionnement réalisés.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT S'ÉQUILIBRE À 2 879 650 €

Il s'agit des dépenses et des recettes courantes de la commune.

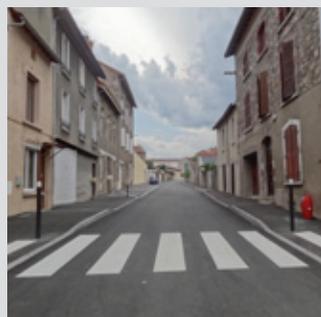
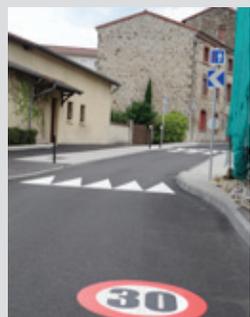


Travaux



Réfection de l'Avenue de la Résistance

Après la réfection des réseaux d'assainissement, eaux pluviales et eau potable, d'une partie de l'éclairage public, de l'installation de la fibre optique, et des interventions coordonnées d'ERDF et de GRDF, les travaux d'aménagement se sont terminés par la réalisation de l'enrobé. La patience des riverains est enfin récompensée.



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE : le Très Haut Débit à Bourg Argental

Comme prévu au budget communal de l'année 2016, les travaux de déploiement de la fibre optique orchestrés par le Syndicat Intercommunal de l'Energie de la Loire (SIEL), se déroulent selon les prévisions annuelles établies.

Les travaux ont permis l'installation de deux points de mutualisation (shelters) sur Bourg Argental, le câblage et la pose de boîtiers sur des façades du centre-ville. Les gaines du réseau téléphonique, déjà enterrées, abritent la fibre optique.

L'adressage obligatoire a été révisé sur la commune au plus simple (cf. compte-rendu du Conseil Municipal du 27.03.2017). Certaines voiries et lieux-dits non-inscrits se sont vus attribuer des noms et des numéros. En effet, sans adresse précise, les fournisseurs d'accès internet ne pourraient pas commercialiser les abonnements THD. L'information individuelle est en cours.

A la fin de ces travaux de déploiement du THD, une réunion publique sera programmée afin d'informer les utilisateurs, sur le raccordement et le libre choix de son fournisseur d'accès.



Points étapes

OÙ EN SOMMES NOUS?

LES ÉTUDES LANCÉES LES UNES APRÈS LES AUTRES DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT, VOIRE POUR CERTAINES LE MANDAT PRÉCÉDENT, ARRIVENT À LEUR TERME.

Une présentation de ces projets sera prochainement proposée à la population bourguisane. Ils donneront lieu à une exposition et à une réunion publique.

L'ensemble de ces études et projets sera bien entendu pris en compte dans l'élaboration du prochain PLU, encore en phase d'état des lieux et de définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

ASSAINISSEMENT

Concernant le schéma directeur de l'assainissement collectif, le bureau d'études Réalité Environnement termine actuellement le diagnostic des réseaux.

EAU POTABLE

Le schéma directeur de l'eau potable entre également dans sa 4^{ème} phase. Phase ultime qui consiste à déterminer la stratégie de renouvellement et à évaluer finement les coûts des travaux.

EAGB

Concernant l'Etude d'Aménagement Global du Bourg, nous sommes entrés dans la dernière phase. Divers scénarii ont été présentés aux élus et au groupe d'habitants et de commerçants déjà associés au travail de réflexion (cf Mag Bourguisan N°18). Chiffrage, hiérarchisation des travaux, phasage, restent à peaufiner.

SQUARE JAROSSON

Parallèlement, le travail sur le square Jarosson confié à l'artiste Elisabeth BALLET, dans le cadre du programme de coopération interparcs Paysage Industriel, a bien avancé lui aussi. En partenariat avec le Parc du Pilat, la fondation de France, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et la Région, la commune de Bourg Argental a lancé ce projet en 2014. Il comprend non seulement l'aménagement du square mais aussi un parcours mémoriel et instructif dans les rues de la ville sur l'industrie textile locale, et l'édition d'un livre sur notre patrimoine industriel et sa mise en valeur.

Lotissement

Sous l'Ogelière



LA COMMUNE DE BOURG-ARGENTAL VOUS PROPOSE ENCORE 6 LOTS DISPONIBLES AU LOTISSEMENT COMMUNAL SOUS L'OGELIÈRE. Ces parcelles viabilisées d'une surface de 640 à 830 m2 sont proches du centre-ville, de ses services, commerces et écoles. Des lots en construction libre servis par des ouvrages réalisés par la commune : voirie, éclairage, dispositif de rétention d'eau. Elle en assure l'entretien.

Vous pouvez vous renseigner en mairie : 04 77 39 61 34.



Les élèves du primaire et de collèges public et privé, ont profité, à nouveau, de la piscine dès le mois de juin dernier. Les professeurs ont pu se saisir de cette opportunité locale pour répondre à l'obligation d'apprendre à nager aux enfants avant la fin du cycle 3.

La fréquentation de la piscine ludique de Bourg Argental a été importante l'été 2016. En juillet, on compte 12 000 entrées et en août, 14 000. La météo avait été clémente pour cette année de réouverture. Les personnes extérieures à la commune ont représenté près de 80 % des visiteurs. Le camping a enregistré une hausse de fréquentation, que l'on peut attribuer à l'accès à la piscine conjointement au soleil et à l'accueil du gérant. La prestation piscine s'étend désormais aux campeurs.

Pour la saison 2017, le temps plus irrégulier ne décourage pas les baigneurs. Des nocturnes jusqu'à 21h30 ont été inscrites au calendrier les 14, 21, 28 juillet, les 4 et 11 août. Fermeture prévue le 04 septembre, après il sera temps de prendre le chemin de la rentrée !



PISCINE BOURG-ARGENTAL

Saison 2017



HORAIRES	Nocturnes	Infos
11h30 / 18h30 Tous les jours - 7j/7 du 01/07/2017 au 03/09/2017	Jusqu'à 21h30 (si le temps le permet) 14, 21, 28 juillet 4 et 11 août	<ul style="list-style-type: none"> • Parkings gratuits & Parc ombragé • 1 toboggan 2 pentagliss • Restauration Chalet du Pilat (sur place ou à emporter) • Cours de natation (Infos en Mairie)

TARIFS

	EXTÉRIEURS	BOURGUIANS <i>(sur présentation d'un justificatif)</i>		
	ENTRÉE individuelle	ENTRÉE individuelle	CARTE 10 tickets	Abonnement MENSUEL (en Mairie) / Abonnement SAISON (en Mairie)
Adulte	5,50 €	4,50 €	40 €	70 € <i>Demi tarif à partir du 3^{ème} Abonnement d'une même famille (pour un abonnement de catégorie identique / Mensuel ou Saison)</i>
Enfant 2-12 ans	5,00 €	4,00 €	35 €	

Tarifs de groupe & abonnements : voir conditions en Mairie de Bourg-Argental

Transport dans les Monts du PILAT



Pour faciliter les déplacements de chacun (faire ses courses, voir ses proches, travailler...), les services de transport existent.



De Saint-Etienne à Annonay, la ligne 122 assure les allers-retours tous les jours, pour 2 €. Les horaires sont consultables en mairie ou sur le site www.loire.fr, rubrique transports/fiche horaire.

On peut aussi profiter de liaisons entre les bourgs du Pilat. La ligne 128 dessert Maclas, St Appolinard, St Julien-Molin-Molette et Bourg-Argental et la ligne 102 vous conduira de Bourg-Argental au Bessat en passant par St Julien-Molin-Molette et Graix.

Le covoiturage complète cette offre de transport par des trajets et des horaires à partager.

Consultez le site www.covoiturage-loire.fr

NOUVEAU : La Croix Rouge sur Roues

La Croix Rouge crée un dispositif « La Croix Rouge sur Roues » pour aller à la rencontre des habitants du Haut Pilat. Il sera possible de rencontrer les bénévoles de la Croix Rouge française une fois par quinzaine dès septembre 2017.

Prenez contact avec les services sociaux qui vous adresseront à la Croix Rouge. Renseignements au 04 77 32 09 92 ou par mail ul.stetienne@croix-rouge.fr



Le stationnement Boulevard Henri Sénéclauze

est interdit côté impair le jeudi de 7h à 14h, afin de permettre la circulation à double sens les jours de marché. Nous lançons un appel au civisme avant de nouvelles verbalisations.

Pédibus

Afin de répondre à la demande de certains parents, l'école élémentaire publique prévoit la mise en place d'un Pédibus dès la rentrée prochaine. Dans un premier temps un seul trajet est possible : départ de la médiathèque, passage sous la halle, centre Bourg puis direction l'école. Pour cela, les personnes disponibles (parents, grands parents, retraités ou bénévoles) seront les bienvenus.

Afin de respecter l'environnement et d'éviter l'affluence de voitures autour de l'école, ce service paraît être un bon compromis.

Vous pouvez contacter Audrey BRIAT, parent d'élève. Renseignements auprès de l'école publique élémentaire au 04 77 39 65 81.



CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement communal où siègent 9 élus et 8 représentants d'associations locales. Sa politique et ses actions sont aux services des habitants de Bourg-Argental. Ces missions portent sur l'aide sociale légal (aide sociale de la Loire pour les personnes âgées ou les personnes handicapées), l'aide sociale facultative (cantine scolaire, soutien à l'installation de téléalarme, aides financières ponctuelles) toujours en lien avec les services sociaux du département, l'organisation d'actions sociales (forum de l'habitat, lutte contre les logements indécents, repas des aînés...) et le soutien à des actions sociales portées par des associations.

Le budget de la commune abonde annuellement celui du CCAS par le biais d'une subvention. Des dons sont aussi recueillis lors de manifestations tel le 8 décembre, lors de mariages à l'initiative des mariés...

Le budget prévisionnel 2017 du CCAS est de 79 410 €.

A noter l'élan de générosité qu'a suscité l'arrivée des familles syriennes traumatisées et dépouillées par la guerre. Les dons ont été nombreux et serviront plus largement, avec l'autorisation des donateurs, aux missions qui incombent au CCAS.

Et bon à savoir : ces dons peuvent faire l'objet d'une déduction fiscale.

Bourg-Argental, refuge de deux familles syriennes

En 2015, le conseil municipal unanime a répondu positivement à l'appel de solidarité lancé par l'Etat. Bourg-Argental a donc été inscrite sur la liste préfectorale des communes ligériennes volontaires pour l'accueil de familles réfugiées.

Cet accueil est donc légalement encadré par l'Etat et suivi par une association, SOLIHA, mandatée par la préfecture de la Loire. Cette association est locataire des logements mis à disposition des familles, dans l'attente de la régularisation de la situation de ces victimes d'exactions des forces gouvernementales et terroristes dans leur pays d'origine. SOLIHA a également fourni la quasi-totalité de l'électroménager.

Commanditaire, l'Etat verse à la commune une subvention pour faciliter l'installation de ces familles ayant tout perdu.

La générosité des bourguisais et des villages environnants a été spontanée et conséquente. Le CCAS a centralisé les dons pécuniaires et matériels. En partenariat avec les associations caritatives locales, ils sont utilisés au fur et à mesure des besoins.

La qualité de l'accueil bourguais et l'ouverture d'esprit de ces familles accueillies ont créé une alchimie propice à l'échange, porteuse d'un sentiment de sécurité et de légitimité pour les uns et les autres.

L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Sur notre commune, des familles nomades font régulièrement des haltes. Parfois, leur présence est source de tensions (stationnements gênants, comportements inadaptés...). La gendarmerie et la mairie sont amenées à intervenir suite aux plaintes de riverains. L'objectif premier reste la recherche du bien vivre ensemble dans le respect de chacun. Opération toujours délicate.

La commune a l'obligation de leur permettre une pause sur leur parcours. La préfecture, seule, peut signifier un arrêté d'expulsion après 24h minimum de stationnement.

La loi NoTRE transfère la compétence de l'accueil des gens du voyage aux Communautés de Communes. Les élus communautaires, ceux de la commune de Bourg-Argental et des communes concernées, s'associent pour travailler sur l'aménagement et la gestion de l'accueil, voire la sédentarisation, d'une population particulièrement paupérisée. Un partenariat a été conclu avec les associations SOLIHA et ARTAG et la Communauté de Communes des Monts du Pilat pour accompagner cette population dans cette démarche.



Reportage TL7 sur Bourg-Argental

Vous pouvez retrouver sur le site internet de la municipalité, rubrique Bourg-Argental, puis reportage TL7, un petit film sur le Festival de la Clavelée 2017.

TL7 est basée à Saint-Étienne et émet dans un rayon de soixante kilomètres.

Pour regarder TL7 : TNT HD canal : 22

Ou selon votre opérateur téléphonique via votre décodeur :

Orange canal : 381 / Free canal : 933 / SFR canal : 363 / SFR numéricable canal: 946 / Virgin canal: 315

Bouygues ne diffuse pas





Le 29 mars dernier, le Mag a rencontré, un panel de bénévoles de l'Espace Déôme, impliqués dans les animations, activités et fonctionnement du centre social :

CHRISTIANE ROMEZY, ANNIE MICOUD, FRANÇOIS ODOUARD, MARYSE QUIBLIER, CLAIRE BOUTET EN COMPAGNIE DE LA DIRECTRICE CHRISTINE OUDINET.

Rencontrer les gens du coin

De 3 à 20 ans d'investissement dans la vie de l'Espace Déôme, chacune, chacun nous a confié ce qui les a amenés au centre social. Dans les propos recueillis, rencontrer les gens du coin est la première motivation.

François

Je n'étais pas de Bourg Argental, l'Espace Déôme m'a permis de découvrir les habitants et de me faire connaître.

Annie

il y a 20 ans après une maladie, pour rompre la solitude mon désir était de rencontrer du monde. Ma participation à l'échange de savoirs m'a permis d'exaucer ce voeu et j'y trouve mon bonheur.

Chasser l'ennui, trouver une activité qui correspond à ses envies et plus encore.

Sur l'invitation d'un ami, d'une voisine, d'une connaissance, d'une association, les bénévoles rencontrés sont venus se renseigner à l'Espace Déôme. A travers les activités ou animations du Centre social, ils sont allés au devant des autres. Cela leur a permis de trouver une place au sein d'une communauté d'adhérents accueillante, et de mettre en pratique l'ouverture et l'échange.

Partage et mixage : C'est l'état d'esprit du projet social

François reprenant sa casquette de président de l'association rappelle que l'Espace Déôme a pour objectif de créer du lien, et pour règle, d'accepter toutes les différences.

Les rencontres intergénérationnelles sont souvent évoquées.

Christiane

J'ai d'abord fait partie du Club de l'Amitié, qui m'a informé des activités de l'Espace Déôme. Je participe maintenant à diverses animations et je suis membre associé du bureau ». Christiane raconte son ravissement en découvrant les techniques de peinture nécessaires aux jeunes pour créer des grafs. De même, le comité jeunesse a séduit les adultes avec leur Battle Young samedi 13 mai (voir article page).

Claire

Originnaire de la Versanne, j'ai été sollicitée par François il y a 3 ans : Je me suis engagée auprès de l'Espace Déôme dans le but de sortir les jeunes de leur isolement, d'enrichir leurs connaissances par d'autres biais qu'internet.

ASSOCIATION

Christine, Directrice de l'Espace Déôme, renchérit en parlant d'accueillir les initiatives novatrices, sans pour autant contraindre les protagonistes à créer une association. Ainsi ces dernières années, un atelier informatique a vu le jour, tout comme une activité danse de salon et un après-midi jeux.

Mais les envies amènent aussi à développer des activités existantes.

Maryse

De l'expo Champignons a émergé le Club Nature.

Tous soulignent l'intérêt de voir vivre une activité, avoir des projets en commun, l'enrichissement que leur apportent les échanges et la satisfaction de transmettre son expérience qu'elle soit professionnelle, de loisirs ou personnelle.

De même, dans les jardins partagés, il n'est pas rare de voir les jardiniers échanger leurs expériences.

Les bénévoles font l'Espace Déôme et les adhérents sont l'Espace Déôme

Lors de manifestations (fête de l'Espace Déôme, le marché de Noël, l'après-midi jeux...), les bénévoles n'hésitent pas à se prêter main forte, ce qui permet de se rencontrer entre acteurs d'activités différentes.

Si les adhérents sont disponibles et solidaires lors des manifestations, ils sont aussi présents aux dates phares de la vie de cette association : assemblée générale, conseil

d'administration, conseil de maison... D'ailleurs des changements sont en cours. François ODOUARD passe le relais à la tête de l'espace Déôme. Le bureau et le conseil d'administration sont ouverts à un mixage des âges afin de faire émerger des idées nouvelles. Anciens adhérents et nouveaux sont encouragés à s'engager dans l'organisation de l'association pour conjuguer expérience et renouveau.



ESPACE
SOCIO-CULTUREL
DE LA
DEOME

La Relève

Adhérents de longue date du centre social et investis dans la vie associative de Bourg Argental, Joëlle BOUCHEZ et Pierre TARDY se sont lancés dans l'aventure et ont accepté d'être les nouveaux présidents de l'Espace Déôme.

Ils sont épaulés par Éric JALABERT, trésorier, Maryse QUIBLIER, trésorière adjointe, Annie MICOUD, secrétaire, Cécile CHARON, secrétaire adjointe, Claude REGNAULT, et Claire BOUTET, tous membres du bureau.





L'équipe du mag'19 a été reçue par le comité jeunesse de l'espace Déôme.

QUI SONT-ILS ?

Le secteur Jeunes du centre social offre deux temps d'accueil pour les adolescents du canton : le mardi après les cours du collège et le mercredi après-midi.

Le mardi soir, le hip hop les rassemble.

On arrive du collège, on se pose au foyer des ados, on discute et on rejoint Vincent au cours de hip hop. On aide les plus jeunes. Après de 18h à 19h, c'est notre cours.

Le mercredi, l'accueil au foyer est libre. Chacun arrive en fonction de ses activités. L'après-midi se passe en discussions et en préparation de projets collectifs.

Ces projets sont en partie autofinancés par la vente de crêpes, boissons, gâteaux. Les recettes servent à financer des sorties collectives programmées pendant les vacances.

Le dernier projet en date qui leur tenait à cœur concerne le hip hop

On voudrait faire connaître le hip hop et que l'image des jeunes change.

Depuis le Battle de Davézieux organisé par Willy Hem, grand nom de la discipline, ils en rêvaient et y ont travaillé. Encadrés par leur animateur Vincent Esteban, le projet d'une Battle s'est construit de semaine en semaine. Les jeunes ont été très impliqués. Ils ont pris contact avec les protagonistes, ont sollicité les élus de la commune. Apprentissage de la prise de parole, du passage à l'action collective et à la participation à la vie de la cité, voilà bien de jeunes citoyens engagés !

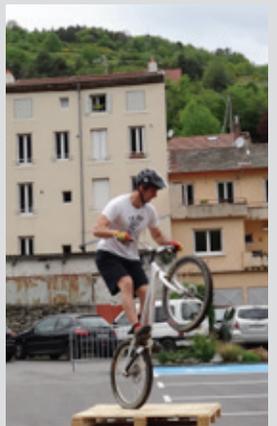
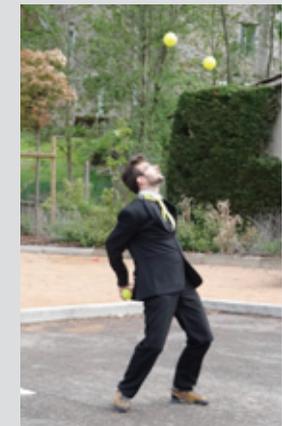
DES GROUPES DE DANSEURS D'ANNONAY ET DE SALAISE SE SONT AFFRONTÉS SUR LE LINO. POUR LES JUGER, DES POINTURES LOCALES ET INTERNATIONALES :

Daniel BAFINAL, Jules CHANTEPY, Ayan CÉTIN

Des démonstrations de trial VTT et monocycle et de jonglage ont jalonné cet après-midi d'animation.

COMME ESPÉRÉ PAR LES JEUNES, LE PUBLIC ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS, ENFANTS, PARENTS ET GRANDS-PARENTS SONT VENUS VOIR ET ONT ÉTÉ ÉPATÉS PAR LES PROUESSES ET L'ORGANISATION DE CETTE BELLE JOURNÉE.

FÉLICITATIONS !



Le Club de l'Amitié

L'association du club du 3ème âge existe officiellement depuis 1981.

Actuellement le président est Marcel Quiblier, dit Loulou. Le bureau, composé de six personnes, se réunit le premier jeudi de chaque mois. Le conseil d'administration comprend quinze personnes.

L'assemblée générale a lieu le dernier jeudi du mois de janvier et se termine par le partage de la galette des rois.

Le club comprend actuellement un peu plus de 200 adhérents qui s'acquittent d'une cotisation annuelle de 16 €.

De 14h à 18h chaque jeudi, une rencontre se tient salle André Jamet et réunit une soixantaine de personnes. Les activités de l'après-midi sont diverses au gré de chacun (jeux de cartes, de société, de boules ou balades). Durant ce moment convivial, un goûter est offert par le Club.

Chaque année le Club organise un concours de belote et un loto, ouverts à toute la population.

Autres activités du Club :

- trois sorties d'une journée par an
- sorties exceptionnelles (cabaret, spectacles...)
- après-midi à thème
- voyage annuel d'une semaine (2017 destination Bruges et Londres)
- participation à la Semaine Bleue avec le Centre de Santé
- repas de fin d'année d'environ 150 convives

Ça s'est passé à Bourg-Argental



17/09/2016

Défilé des Classes

Depuis neuf ans, les classes défilent dans les rues de la bourgade. Le 17 septembre 2016, les classes en 6 se sont retrouvées à la salle Jacques Estérel autour d'un repas de fête. Cette journée conviviale a permis les échanges intergénérationnels. Tout le monde était ravi d'avoir partagé ce bon moment.



17 et 18/09/2016

Journées Européennes du Patrimoine

Cette année plus de 100 personnes ont déambulé dans les rues de Bourg Argental au gré de leurs envies. Un guide contait l'histoire de la rue de la cité. A la mairie, des tableaux retraçaient la vie de bourguisants célèbres. La Maison du Châtelet diffusait un film sur le passé industriel de la commune. Le musée Bancel accueillait pour le dernier week-end de l'année les visiteurs curieux.



22/09/2016



Le nouveau restaurant scolaire du Collège du Pilat inauguré

Afin de conserver l'agrément «Cuisine collective» obtenu en 2009, la D.D.PP (Direction départementale de la protection des populations) a informé le Département de la Loire de la nécessité de réhabiliter la cuisine pour respecter les normes, sans quoi, le collège n'aurait plus eu le droit de servir les écoles publiques de Bourg-Argental et de Saint Julien-Molin-Molette.

Les travaux du restaurant scolaire du Collège du Pilat ont débuté le 29 juin 2015. Un an plus tard, les élèves du collège et des écoles ont à la rentrée de septembre profité d'une cantine flambant neuve et opérationnelle.

Ces travaux ont été d'envergure et ont permis la réorganisation totale de l'espace et du matériel. Cette nouvelle cuisine compte un grand nombre de nouveautés comme un local à poubelles réfrigéré, trois chambres froides positives et une chambre froide négative, un local à tubercules, un caisson de résonance dans la salle à manger et un ascenseur pour les élèves handicapés.

Par ailleurs, les élèves peuvent profiter d'aliments cuits à la plancha, d'une salade bar pour constituer entrée et dessert et d'un bar à soupes.

Le Chef Frédéric Odouard, de retour dès septembre, est secondé par trois personnes pour la préparation des repas et trois personnes supplémentaires pour le temps de plonge. Il introduit des produits bio et locaux avec notamment la ferme des Aiguées de Burdignes pour les yaourts, des producteurs locaux pour la viande de porc, le GAEC de la Faurie pour les œufs, Euronat pour les céréales... ainsi que le maintien d'un plat végétarien par mois. Les menus suivent le plan alimentaire établi par une nutritionniste du département.

Ce sont donc 190 élèves du collège du Pilat, 120 élèves des écoles publiques de Bourg-Argental et 70 élèves de Saint Julien-Molin-Molette qui profitent de cette infrastructure remise à neuf.



16/10/2016

Matinées Saucisses

Ces événements, souvent organisés par nos associations bourguisanes, permettent de financer toutes sortes d'animations et d'activités. Ainsi l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, la Pétanque Bourguisane et la classe 2019 vous ont déjà proposé ce menu simple et convivial à partager sur place ou à emporter.



11/11/2016

Cérémonie commémorative

En présence des maires de Thélis la Combe, Colombier et des représentants des anciens combattants, la cérémonie du 11 novembre, orchestrée par le maire de Bourg Argental, s'est déroulée malgré le mauvais temps. Après l'hommage aux morts pour la France, un verre de l'amitié a rassemblé une population nombreuse salle Jacques Estérel.



03/11/2016

Exercices de sécurité dans les transports

Les élèves des collèges public et privé ont bénéficié d'exercices de sécurité dans les cars qu'ils empruntent chaque jour. Après la diffusion d'une vidéo sur les dangers existants, c'est vêtus d'un gilet jaune offert par le conseil départemental que les collégiens ont effectué l'évacuation du véhicule sous le regard attentif du chauffeur ainsi que des gendarmes. Cette manœuvre s'est déroulée dans le calme.



25/11/2016

Nouveaux bourguisants

La cérémonie de bienvenue aux personnes récemment établies à Bourg Argental s'est déroulée le 25 novembre 2016, en présence d'élus et du directeur général des services. Le discours de Monsieur le Maire a été suivi de la projection d'une vidéo présentant les atouts de la commune. Celle-ci a été réalisée en août 2016 et reste visible sur t17.fr, rubrique Emissions Par les Villages. Une pochette contenant des informations locales essentielles a été distribuée à chaque foyer.

Autour d'un buffet composé des produits du terroir, les invités ont pu deviser avec les élus.



27/11/2016

Marché de Noël

Le traditionnel marché de Noël a été organisé par l'Espace Dôme. Les étals des exposants ont démontré l'excellence locale dans le domaine artisanal. Comme chaque année, ils ont attiré la curiosité de nombreux flâneurs. Certains ont trouvé des présents à mettre sous le sapin.



07/12/2016

Concours des Maisons Fleuries

Le 7 décembre a eu lieu la remise des prix des maisons fleuries, organisée par la municipalité. Un seul passage du jury a eu lieu à la fin du printemps. Tous les participants ont été récompensés.



07/12/2016

Nomination au grade de Capitaine de D. Poinard

Dominique Poinard a été élevé au grade de capitaine après 30 années de service. Le samedi 19 novembre, pompiers, gendarmes et personnalités politiques étaient réunis à l'occasion de la remise de galons du chef de centre d'incendie et de secours (CIS) de Bourg-Argental. Nous lui adressons nos félicitations.



06/01/2017

Vœux du maire

Les habitants de Bourg Argental étaient invités à se rendre à la salle Jacques Esterel pour assister à la cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal. Après les différents discours des officiels la soirée s'est prolongée autour d'un buffet permettant les échanges entre tous les participants.



08/01/2017

Repas des aînés

Comme chaque année a eu lieu le repas des aînés à la salle Jacques Esterel. Cette année les oiseaux ont envahi la salle de réception, égayant le décor de couleurs vives. Cette journée fut un réel succès aux dires des participants.

Chacun a apprécié la cuisine du Chapon d'Or. Malgré son impossibilité physique d'assurer l'animation musicale de la journée, René Catinon a tout de même joué quelques airs à son fidèle public et partagé ce rendez-vous convivial. L'orchestre le remplaçant au pied levé a ravi les convives par son talent. La bonne humeur fut de rigueur toute la journée.



18/01/2017

Colis EHPAD

Mercredi 18 janvier 2017, élus de la commune et du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont eu le plaisir de remettre des friandises concoctées par les Bonbons de Julien aux résidents de l'EHPAD de Bourg Argental. Ainsi, ils ont pu retrouver les douceurs sucrées de l'enfance pour marquer le début de la nouvelle année.



10/02/2017

Lutte contre le Cancer

Le tournoi annuel de foot en salle organisé par le Football Club Bourguisan, le 10 février 2017, a permis de remettre un chèque de 4186 € au Centre Léon Bérard en présence de Stéphane HEYRAUD, maire et Michèle MONCHOVET, adjointe aux sports.



21/05/2017

Pique nique associatif

Le 21 mai 2017, les associations et leurs adhérents se sont retrouvés autour d'un repas partagé. Chaque personne avait amené nourriture ou boisson.

Soleil et bonne humeur ont permis le bon déroulement de cette journée ponctuée d'animations et de chants divers.

Plusieurs générations ont entamé des pas de danse pour conclure ce moment de convivialité, et se sont donnés rendez vous l'an prochain avec l'espoir d'attirer plus de monde.



21/06/2017

Fête de la Musique Édition 2017

Cette année, l'école de musique cantonale a ouvert les festivités sous la Halle, suivie en soirée par les Chœurs Bourguisans et Hervé et Aurore Marcon, dont les chants ont résonnés en l'église Saint André. Jocelyne et Alain Perbet ont, enfin, partagé un répertoire de chansons françaises populaires avec le public enchanté.





13/07/2017

13 juillet

La soirée du 13 juillet a été cette année encore un rendez-vous à succès. L'association des sapeurs-pompiers a fait le plein pour son repas républicain. L'ambiance était festive et sympathique autour d'une paëlla et au son de l'ensemble de cuivres et percussions, La Bambane. Le feu d'artifice a ponctué la soirée avant les pas de danse des convives sur les airs de la Bambane et de DJ Nini.



14/07/2017

14 juillet

Sous le soleil, le défilé des sapeurs-pompiers, représentants des anciens combattants, les élus et la population, guidés par l'Harmonie a mené la foule place du 11 novembre où la revue du corps des sapeurs-pompiers et la remise de diplômes, grades et médailles a eu lieu. Le verre de l'Amitié offert par l'Amicale des Sapeurs-pompiers a conclu ce moment d'hommage et de partage.



07/2017

Ils l'ont faite et fêtée !

Les classards 2019 ont mené à terme les quatre jours de festivités avec brio. Le programme était chargé : bals gratuits du vendredi au dimanche, jeux interclasses, feux d'artifice, défilé de chars, bal musette animé par René Catinon. Les manèges ont enchantés petits et grands.

Rendez-vous avec la relève assurée par la classe 2020 dès octobre 2017 pour une soirée familiale salle Jacques Esterel.



03/08/2017

Balade nocturne

Grand succès pour cette soirée de découverte de l'histoire bourguisane !

Au programme cette année, l'Organisme Touristique de Bourg-Argental et des Quatre Vallées a mené un public nombreux sur les traces de l'industrie textile, des lavoirs, des jardins ouvriers et du chemin de fer à Bourg-Argental. La soirée s'est terminée par quelques pas de danse sur des airs des années 30, entre organisateurs et convives ravis.



23/07/2017

Les Médiévales de la Clavellée

La 5^{ème} édition des Médiévales de la Clavellée s'est déroulée sous le soleil dominical du 23 juillet 2017. En costumes les bénévoles ont organisé, défilé, servi la fête. Le public s'est régalé des démonstrations

de danse, de combats de chevaliers et du spectacle de feu qui a conclu dans la nuit ce voyage festif dans un passé lointain.



Ça s'est passé
à Bourg-Argental

Francine Géry nous a quitté

Francine Géry nous a quittés il y a un an à la suite d'une longue maladie.

Fille d'un charron et d'une ouvrière en textile, elle naît à Bourg-Argental le 7 décembre 1931. Après avoir exercé le métier d'institutrice à l'école Sainte Anne et à Lyon, elle entre au ministère de la guerre. Lors de son mariage en 1956, elle quitte l'armée pour seconder son mari dans un bar-tabac PMU au Blanc-Mesnil (93). En 1959, elle a eu la joie d'avoir un fils Philippe.

Lorsqu'elle se retrouve seule, en 1976, elle réussit le concours d'agent de constatation des finances publiques et travaille à la conservation des Hypothèques de Paris. Affable et altruiste, Francine s'investit alors, corps et âme, dans le bénévolat (Souvenir Français, Conférence Saint-Vincent de Paul, CCAS de la mairie du 11ème arrondissement etc.).

Grâce à toutes ces actions, elle est nommée Chevalier de l'Ordre National du Mérite en 2003. Outre ses nombreuses occupations, elle a écrit en collaboration avec sa sœur Marie-France, cinq romans et nouvelles (le dernier est paru en juin 2016) dont les personnages bien de chez nous rappellent, avec nostalgie, les Trente Glorieuses. En plus de son sourire, Francine Géry laissera à ceux qui l'ont approchée, le souvenir d'une personne dévouée et intègre.

État Civil

MARIAGES

2016

23/07 : Stéphane MASCUNAN & Sandrine HEIMLICH

30/07 : Lionel TOURON & Christelle CROS

06/08 : Thibaut GIRAL & Audrey SEAUVE

20/08 : Aymeric VOLUT & Marjorie BACHER

10/09 : Roland BERNE & Emilie DUPIN

16/09 : Ludovic MOURIER & Marie-Sophie BONNE

22/09 : Maxime JUVENETON & Chloé ESCOFFIER

29/10 : Christian BERNE & Emeline MUCCI

2017

11/02 : Fabien CARRET & Caroline HERVIER

13/05 : Rémi VERDIER & Amandine BERTHAIL

27/05 : Cyril RUARD & Laetitia BASTIN

24/06 : Estelle VALLA et Grégory FARIZON

15/07 : Elodie TARDY & Hedi SBAÏ

29/07 : Faïza BAYOUR & Matthieu LIMONE

NAISSANCES

2016

09/07 : Joan DANDRIEUX

02/08 : Louis BUNIAZET

04/08 : Thomas LE DIEN

25/08 : Evan DUMOND

09/09 : Justine GAUDOT

25/09 : Jules HODCENT

01/10 : Mayane THOMAS DUCLOS

04/11 : Gaspard WOJYLAC

17/11 : Adèle CROIZIER

22/11 : Laura COLLANGE CSOPJAK

09/12 : Robin SAUZZA

21/12 : Auxence FARIZON

2017

02/02 : Alizée RAMEAU BOYER

10/02 : Clara JANY

12/02 : Anaé DANGER

28/03 : Valentin DE TOLLENAERE

01/04 : Romane MAY

08/04 : Nathan FOUREL

18/04 : Myla DENTRESSANGLE

29/04 : Elie PAILLET

31/05 : Guillaume VLCEK IMBERT

13/06 : Sarah GRAIL

16/06 : Célia LARDON

16/06 : Clémence ROUCOUSE

19/06 : Charlyne VALENCONY

23/06 : Lola ROUSTAIN

DÉCÈS

2016

03/07 : Paulette CHAPPUIS
veuve BOURASSEAU (91 ans)

05/07 : Rebecca NOCE (45 ans)

08/07 : Jeanne CHRISTOPHE veuve DARNE (85 ans)

15/07 : Paul ROUSSET (78 ans)

04/08 : Michel DELORME (73 ans)

01/09 : René HUSSON (81 ans)

01/09 : Marie Gabrielle LINOSSIER
épouse NICOD (71 ans)

14/09 : Noëlle ARNAUD Veuve PAVANO (88 ans)

22/09 : Gérard SENECLAUZE (70 ans)

25/09 : Marie Thérèse FILHOL
veuve CHENEVIER (86 ans)

28/09 : Elise BESSET veuve BALAY (94 ans)

28/09 : Josette VERNE veuve LARGERON (89 ans)

29/09 : Marie Odile SABOT
veuve HEYRAUD (81 ans)

18/10 : Marinette GRANGE
veuve DESMARTIN (85 ans)

27/10 : Joannès JAMMES (81 ans)

02/11 : Odette GUICHARD épouse PETIT (71 ans)

04/11 : Lucette FIASSON épouse POINARD (87 ans)

10/11 : Marie PETIT veuve NICOLAS (89 ans)

15/11 : Maria MOREL veuve PALISSE (95 ans)

18/11 : Germaine GARIN veuve DUSSUT (80 ans)

20/11 : Bernadette GIRODET veuve JULIAT (82 ans)

21/11 : Louis DUMAS (88 ans)

09/12 : Charlotte GARNIER (40 ans)

13/12 : François CHARROIN (67 ans)

16/12 : Régis LINOSSIER (80 ans)

20/12 : Marie-Louise COSTET veuve MOUNARD (88 ans)

20/12 : Marcel JAMET (88 ans)

23/12 : Jean CHIRAT (83 ans)

28/12 : Paulette DESAGE
veuve BONNEFOY (96 ans)

2017

05/01 : Lucien VINCENT (95 ans)

09/01 : Emile SAGE (89 ans)

13/01 : Theresine JULIAT veuve BOIRAYON (96 ans)

25/01 : Jean-Paul GLEIZOLLES (91 ans)

25/01 : Gabriel BOURRIN (85 ans)

02/02 : Marius GIRODET (82 ans)

04/02 : Joseph ARNAUD (73 ans)

08/02 : Marie Louise GIRARD
épouse ROUX (88 ans)

13/02 : Antoine TARDY (79 ans)

18/02 : Charles RICHARD (79 ans)

20/02 : Paul VEYRE (86 ans)

21/02 : Claudine FOURNET
veuve DEPEYRE (100 ans)

23/02 : Hubert PAUZE (68 ans)

25/02 : Marie BARRALON
veuve QUIBLIER (99 ans)

10/03 : Lucien GAUCHER (75 ans)

11/03 : Augusta SAUZEAS veuve TREILLE (94 ans)

15/03 : Jean Pierre SAUVIGNET (82 ans)

21/03 : Odette SOUTERAT veuve VIVIER (95 ans)

29/03 : Ginette PINET veuve BRUYERE (88 ans)

31/03 : Joseph ARNAUD (83 ans)

06/04 : Joannès PETIT (79 ans)

10/04 : Jean Michel VASSEUR (64 ans)

07/05 : Véronique NERI (52 ans)

14/05 : Odette JACQUET veuve COURTIAL (91 ans)

29/05 : Marie BRUYERE veuve CLOZEL (106 ans)

30/05 : André CHARROIN (74 ans)

30/05 : Henri VALENCONY (83 ans)

07/06 : Roger LAINÉ (75 ans)

12/06 : Antoinette DELOLME (85 ans)

17/06 : Aimée QUIBLIER veuve DUCLOS (91 ans)

06/07 : Marinette BALLET veuve FAYARD (85 ans)

10/07 : Zacharie DAMONT (88 ans)

11/07 : Simone CHAPPUIS veuve JAMET (90 ans)

11/07 : Isabelle DUCOL veuve CANCADE (92 ans)

18/07 : Jean-Paul GRENOT (67 ans)

20/07 : Jean Baptiste DUCLOS (91 ans)

28/07 : Marthe MOUTOT (106 ans)

04/08 : Marcel GIRODET (89 ans)

Éco locale



A.P.T.E.

Un service de soutien scolaire s'est installé au 3, rue du Docteur Moulin.

Il est ouvert le :

- mardi 14h-19h
- mercredi 13h30-19h
- jeudi 9h-12h et 14h30-19h
- vendredi 14h-19h
- samedi 9h-12h

Renseignements :
Mail : apterbourg@gmail.com
Tél. 04 77 92 98 76



INFORTECH

Infortech change d'adresse !

Vous trouverez les mêmes services, 15, Place de la Cité : vente de matériel information, dépannage et installation.

Tél. 09 72 45 59 12

Présidentielles 2017

Résultats du 7 mai 2017, 2ème tour

Nombre d'inscrits : 2309 / Taux d'abstention : 22,35 %

Liste des candidats	Voix	% Exprimés
M. Emmanuel MACRON	980	62,14
Mme Marine LE PEN	597	37,86

Votes blancs : 7,41 % / Votes nuls : 1,95 %

Législatives 2017

Résultats du 18 juin 2017, 2ème tour

Nombre d'inscrits : 2295 / Taux d'abstention : 51,07 %

Liste des candidats	Voix	% Exprimés
M. Dino CINIERI, Les Républicains	628	61,93
M. David KAUFFER, En Marche	386	38,07

Votes blancs : 8,01 % / Votes nuls : 1,69 %



MC Mecaloc

- Mécanique, entretien, diagnostic
- Location
- Vente de véhicules et matériels

L'Allier (Station Total)
Heures d'ouvertures :
du lundi au vendredi 7h-19h
et le samedi matin 7h-12h
Tél. 04 77 79 97 48



FACEBOOK : Ville de Bourg-Argental

Depuis le 2 décembre 2016, vous pouvez consulter la page Facebook de votre ville. Evènements, rendez-vous, informations sont à votre disposition.

 @villedebourgargental



La saison culturelle : Bilan

Les bourguisans et les spectateurs des alentours ont pu profiter de spectacles variés. Certains ont particulièrement plu. Ainsi en début de saison, La Journée Portes Ouvertes de la Maison de Retraite interprétée par la compagnie Mine de Rien a beaucoup amusé. La compagnie YACAPO, Jean-Luc EPALLE ont ravivé la mémoire des mineurs ligériens.

La musique a pris sa part du calendrier. En février, les tempos sud-américains ont réchauffé l'hiver bourguisan, suivi en mars par des tonalités celtes lors la soirée de la Saint Patrick. La visite de la Caverne du Pont d'Arc, le 6 mai dernier, a enthousiasmé. Certains rendez-vous de la saison culturelle ont comptabilisé peu de spectateurs.

Pour orienter les travaux de la commission culturelle, vous pouvez faire part de vos envies et goûts en répondant à un petit questionnaire à récupérer et déposer en Mairie, ou sur bourgargental.fr.

Retrouvez le Programme de la Saison 2017/2018 en Mairie et ailleurs dès septembre !

BOURG'ART-istique
2016/2017

Agenda

Septembre / Décembre 2017

SEPTEMBRE

Samedi 02
Battage à l'ancienne
organisé par La Ferme
à L'Ancienne
à partir de 15h00
Morel

Samedi 09
Concours de pétanque
organisé par le Football
Club Bourguisan
à partir de 14h
Stade Despinasse

Samedi 16
Défilé des classes en 7
à partir de 11h00

Les 16 et 17
Journées Européennes
du Patrimoine
Exposition sur l'histoire des
clubs sportifs bourguisans en
Mairie.

Retrouvez le programme
complet sur :
www.journees-du-patrimoine.com/

Samedi 23
Fête des 10 ans
de Deume Basket
Dès 14h00
Espace Multisport

OCTOBRE

Lundi 02
Conférence
"Les petites arnaques
auprès des Seniors"
proposé par
la Maison Loire Autonome
du secteur Gier Pilat
14h00
Salle Jacques Esterel

Samedi 07
Thé dansant
Organisé par la FNACA
à partir de 14h00
Salle Jacques Esterel

Dimanche 08
Randonnée pédestre
Organisé par le Judo Club
Bourguisan
à partir de 8h00
Salle Jacques Esterel

Jeu 12
Bourg' Artistique
Concert
Chants polyphoniques
corses par le Groupe
Barbara Furtuna
20h30
Église St André
de Bourg-Argental

Vendredi 13
Don du Sang
15h00-19h30
Salle Jacques Esterel

Samedi 14
Bal organisé
par la Classe 2020
à partir de 20h00
Salle Jacques Esterel

Samedi 14 et Dimanche 15
Exposition champignons
Organisé par le Club nature
de l'Espace Déôme
Salle André Jamet

Vendredi 20
Dans le cadre de la
semaine Bleue,
spectacle proposé par
le Centre de Santé et
le Club de l'Amitié
Salle André Jamet

Samedi 21 et Dimanche 22
Carrefour généalogie
Organisé par les Amis de
Bourg-Argental
10h00-18h00
Salle Jacques Esterel

Du 25 au 28 Octobre
Festival du film jeunesse
Organisé par
le Cinéma "Le Foyer"
Cinéma Le Foyer

Vendredi 27
Bourg' Artistique
Théâtre
Ces gens là
par Les Burdivents
20h30
Salle Jacques Esterel

NOVEMBRE

Samedi 11
Cérémonie
commémorative
de l'Armistice du
11 novembre 1918
11h00
Départ : Place Sablon

Dimanche 12
Spectacle proposé par
Noël et Partage
Salle Jacques Esterel

Samedi 18
Soirée familiale
Organisée
par le Sou des Ecoles
à partir de 19h00
Salle Jacques Esterel

Dimanche 19
Matinée saucisse
Organisée par
Deume Basket
à partir de 8h00
Sous La Halle

Dimanche 26
Bourse aux jouets
proposés par l'Amicale de
l'ensemble scolaire Privé
S^{te} Anne et S^t Joseph
Toute la journée
Salle Jacques Esterel

DÉCEMBRE

Dimanche 3
• Bourg' Artistique
Théâtre
"Dans ma maison vous
viendrez, d'ailleurs ce n'est
pas ma maison"
Cie Gaf'alu productions
15h00
Salle André Jamet

• Ensemble Harmonique
Concert
Salle Jacques Esterel

Vendredi 8
Marron et vin chaud
à partir de 18h00
Sous la Halle

Dimanche 10
Marché de Noël
Toute la journée
Salle Jacques Esterel

Vendredi 15
Loto organisé par le FCB
Salle Jacques Esterel

Dimanche 17
Concert de Noël des
Chœurs Bourguisans
Salle Jacques Esterel

Mercredi 20
Arbre de Noël Municipal
Organisé par la municipalité
15h00
Salle Jacques Esterel

Infos Pratiques

PERMANENCES

■ Permanences psychologue RELAIS ÉCOUTE

Mme Barret reçoit sur rendez-vous, de 14h00 à 17h00 les mercredis après-midi à la Maison des Associations.
Tél. 06 83 62 34 96 / 14h à 17h

■ Permanence Assistante Sociale POLE PILAT, Délégation à la vie sociale

M^{me} Deloche reçoit sur rendez-vous, au local du conseil départemental, Place du 11 Novembre.
Tél. 04 77 39 65 71

■ Permanence de la Mission Locale

Les jeudis après-midi, à la Maison des Associations.
Sur rendez-vous au 04 75 67 05 07 de 14h à 17h

■ Permanence ADMR

- Les lundis de 11h00 à 12h00.
- Les jeudis de 9h00 à 12h00.
au local ADMR - 11 Place de la Liberté.
Tél. 04 77 39 62 36 et 04 77 39 79 51

■ AIMV (Agir Innover Mieux Vivre)

Les jeudis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Maison des Associations. Tél. 04 77 43 26 26

■ Planning Familial

Sur RdV / Tél. 04 75 34 82 69

URGENCES

■ Médecin de garde composer le 15 ou le 112

■ Pharmacie de garde composer le 39 15

■ Ambulance Bartasson - Tél. 04 77 39 64 07

■ Ambulance de garde composer le 15 ou le 112
(Nuit, WE, Jour férié)

■ Urgences médicales composer le 15 ou 112

■ Centre de soins infirmiers - Tél. 04 77 39 64 16

■ Cabinet infirmiers

Tél. 06 30 53 79 31 / 06 07 61 79 50

■ Infirmière libérale - Tél. 06 08 51 28 48

■ Gendarmerie composer le 17
ou sur RdV au 04 77 39 60 20

■ Pompiers composer le 18 ou le 112

À NOTER - UTILES

■ Mairie

Tél. : 04 77 39 61 34 / Fax : 04 77 39 14 26

E-mail : mairie@bourgargental.fr

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Permanence du Maire :

Les vendredis après-midi sur rendez-vous.

■ Office du Tourisme

Tél. : 04 77 39 63 49

18 place de la Liberté / 42220 Bourg-Argental

À partir du 1^{er} mai et jusqu'au vacances d'été :

Lundi, mardi : 14H - 17H30

Mercredi, jeudi, vendredi : 9H - 12H / 14H - 17H30

Samedi, dimanche et jours fériés : 9H - 12H / 14H - 18H

Après les journées du Patrimoine et jusqu'au 30 avril,
fermeture le mercredi, le samedi après midi et le dimanche.

Des vacances d'été aux journées du Patrimoine
tous les jours : 9H30 - 12H30 / 14H30 - 18H30

■ CCMP (Communauté de Communes des Monts du Pilat)

Tél. : 04 77 39 69 21

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30

■ Crèche - Multi accueil - Jardin d'enfants

Tél. : 04 77 39 62 51

■ Déchetterie - Sictom Velay-Pilat

Tél. 04 77 35 69 64

Lundi et vendredi : 13h30-17h00

Mercredi et samedi :

9h00- 12h00 / 13h30- 17h00

Du 1^{er} mai au 30 octobre : fermeture à 18h00

■ La Poste

Du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 14h00-16h30
sauf mardi : fermeture à 15h30

Samedi 9h00-12h00

Départ courrier : en semaine 15h30 / samedi 10h45

■ Trésor Public

Lundi 14h00-16h00

Du mardi au vendredi 8h45-12h15

Tel. 04 77 39 63 42

www.bourgargental.fr
www.parc-naturel-pilat.fr
www.cc-montsdupilat.fr

Comité de rédaction :

Stéphane HEYRAUD, Valérie ALBUS GIROD, Jean CACLIN, Michel CHEVALIER,
Solange DIARD, Rachel DRI, Chantal NIWINSKI, Sabine PARAT MANZI, Emilienne PRUDHOMME.

Le Mag' Bourguisan / Bulletin d'information et de communication de la municipalité.

Directeur de la publication : Stéphane Heyraud

ISSN en cours / Prix : 0,10 Euros

Conception graphique & Impression : C rouge Com & Graphéos / Bourg-Argental